



**Magazine
d'informations
N°4**

**Déc.
2023**

LE MOT DU MAIRE DE L'ÉQUIPE MAJORITAIRE

Chères Administrées, Chers Administrés,

Après l'ouverture d'une micro-crèche et d'un salon de coiffure, la revitalisation du centre-bourg se poursuit : installation d'une infirmière et d'une kinésologue dès décembre et janvier 2024. Nous leur souhaitons la bienvenue !

Nous préférons l'action à la représentation : les projets communaux se concrétisent avec notamment : la mise en route des feux tricolores, l'aménagement du parking de la mairie, la création d'un parc sportif (city stade et skate parc) avec mise en place de bancs et tables de pique-nique, le rafraîchissement du Club Sourire.

Découvrez les réalisations de cette année ainsi que les projets dans les pages de votre bulletin.

Des réflexions sont également en cours : un plan d'aménagement durable a été lancé (subventionné par le CD63) : des réunions participatives seront organisées afin d'échanger avec la population ; une étude de faisabilité pour le chauffage (via la géothermie) des bâtiments communaux au centre bourg est en cours de réalisation (subventionnée par l'ADEME).

D'un point de vue budgétaire, les élus et les services communaux sont toujours vigilants sur l'ensemble des dépenses. Malgré un contexte inflationniste, la situation budgétaire est saine, en témoigne le retour du conseiller aux décideurs locaux (DDFIP) qui ne juge pas nécessaire, suite à la demande du Maire, la réalisation d'une analyse financière en 2023 au regard de la bonne santé financière de la commune.

Il est à noter que le Conseil municipal a une nouvelle fois décidé de ne pas augmenter la part communale de la fiscalité en 2023.

Nous voici déjà à mi-chemin de cette mandature dont le démarrage fut atypique par bien des aspects.

Le contexte sanitaire et géopolitique international, le défi climatique, le retour de l'inflation, la flambée des énergies et les tensions sociales que traverse notre pays doivent nous renforcer à la fois dans nos valeurs et dans nos objectifs.

Plus que jamais, nous avons besoin de cohésion sociale et républicaine, d'universalisme, d'esprit civique et de respect de l'autorité sous toutes ses formes.

Jamais autant de maires et d'élus n'ont démissionné de leurs fonctions que ces dernières années. Gérer une commune en faisant face aux injonctions contradictoires, à la complexification des procédures et à la raréfaction des moyens, aux intérêts particuliers qui ne se soucient guère de l'intérêt général, à l'individualisme virant parfois au manque de respect des biens et des personnes, exige de la résistance et un engagement de chaque instant, sans perdre sa boussole, pour mener à bien les projets nécessaires.

Notre force, nous la trouvons auprès des employés municipaux et des administrés qui nous soutiennent, et avec une Équipe municipale qui est unie (majoritairement), responsable et généreuse.

Nous renouvelons nos remerciements auprès des employés des différents services municipaux (techniques, administratifs, scolaires).

La commune de Loubeyrat s'efforce d'aller de l'avant. Les élus et les services communaux sont au travail pour moderniser et rénover vos équipements, améliorer votre cadre de vie, faire progresser le vivre-ensemble.

Nous voulons d'abord travailler sur un corpus constant, montrer une solidité dans nos choix, retrouver la

confiance, aller chercher de nouvelles idées...

Nous sommes par ailleurs très heureux que notre village bénéficie enfin d'une couverture quasi complète en fibre optique suite à la mobilisation des élus auprès de la Région.

C'est le résultat d'un travail de l'ombre sur lequel nous nous sommes beaucoup impliqués.

Merci une fois encore aux bénévoles qui organisent et participent aux diverses animations communales. D'autres propositions événementielles se succéderont dans les mois à venir. Nous encourageons tous nos habitants à s'associer à la vie associative de notre village.

En parcourant notre site ou en vous connectant à nos comptes Facebook, Instagram et Tiktok, vous ne pouvez passer à côté de la moindre information.

Nos échanges directs et un dialogue régulier sont précieux pour ajuster l'action publique. N'hésitez pas à solliciter vos élus en mairie autant que de besoin.

Bonne lecture de votre 4^{ème} bulletin municipal.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous !

Avec tout notre dévouement,
Votre équipe municipale.



SITE INTERNET : loubeyrat.fr

► Retrouvez sur loubeyrat.fr toutes les informations pratiques, utiles, les actualités et événements de votre commune.

RENSEIGNEMENTS UTILES

► Horaires d'ouverture de la mairie / agence postale communale :

Lundi / Jeudi : 9h-12h Mercredi : 9h-12h / 13h30-18h Samedi : 9h30-12h00

► Afin de permettre au plus grand nombre de récupérer des colis pour les fêtes de fin d'année, la mairie et l'agence postale communale seront ouvertes le samedi 23 décembre 2023 de 9h30 à 12h.

► La mairie et l'agence postale seront exceptionnellement fermées le samedi 30 décembre 2023.

► Contact : Tél. 04 73 86 66 33 - Mail : mairie@loubeyrat.fr



Permanence des élus le samedi matin



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE, C'EST QUOI ?

À la différence d'un bureau de Poste, l'agence postale communale permet aux habitants d'effectuer uniquement des opérations courantes telles que :

► **Acheter des** : timbres / enveloppes Prêt-à-poster / emballages pour vos colis / services de réexpédition ou de garde de courrier / kits SIM sans engagement

► **Déposer des** : lettres / Des colis

À noter :

/ l'appellation Chronopost peut prêter à confusion : lorsque vous éditez un bon d'expédition ou de retour via des plateformes (Vinted...), veuillez à vérifier que celui-ci est bien déposable en agence postale.

/ les envois de marchandises à l'international nécessitent l'établissement d'une déclaration douanière qui doit être faite en ligne avant le dépôt du colis.

► **Effectuer** des opérations financières de dépannage : retrait d'espèces limité à 350 € pour les titulaires de CCP.

► **Retirer** vos lettres recommandées / vos colis

► **À noter** : la gestion de la distribution du courrier est assurée par le bureau de Poste de Manzat.



Depuis octobre 2023, l'agence postale est en mesure d'enregistrer les réclamations relatives à la distribution du courrier et de colis (hors Chronopost).

► **En cas d'absence**, l'objet non distribué pourra être retiré à l'agence postale communale dès le prochain jour d'ouverture de l'Agence, en fin de matinée. Ce service, prévoit notamment un protocole strict en matière de délivrance de courriers ou colis. Les règles de retrait d'un objet sont les suivantes :

► Si vous êtes destinataire de l'objet :

/ Venir à l'agence postale muni de l'avis de passage et d'une pièce d'identité

/ Si vous demandez à un proche de retirer l'objet pour vous : compléter et signer la procuration présente au dos de l'avis de passage

/ Confier cet avis et votre pièce d'identité à votre proche. Lors de sa venue en Agence, votre proche devra être en possession de sa propre pièce d'identité.

► Pour effectuer une réclamation relative à la distribution d'objet : consulter la page « agence postale communale » sur notre site internet.

INFORMATIONS SUR L'IMPLANTATION D'UNE ANTENNE 4G

Depuis plusieurs années, l'État a lancé une campagne pour supprimer les zones blanches sur le territoire français. Un accord a été signé en janvier 2018 entre l'État et les opérateurs télécoms afin d'accélérer le déploiement des antennes relais mobile. Dès 2017, le maire de Loubeyrat a signalé des zones blanches sur sa commune. Aussi, les services de l'Etat ont retenu le projet au rang des priorités départementales en 2021, projet retenu par arrêté ministériel, le 16 février 2022. L'opérateur désigné, à savoir Orange, a identifié un périmètre d'implantation permettant de couvrir les zones blanches. Il a alors déposé une demande d'autorisation d'urbanisme sur une parcelle privée lui appartenant (située à proximité des locaux techniques communaux). Le projet (non communal) étant d'intérêt général, conforme en termes d'urbanisme et de santé publique, ne pouvait en aucun cas être remis en question par la commune.

Pour autant, deux propriétés voisines de la parcelle sur laquelle la construction est envisagée ont engagé des recours contre le permis de construire devant le Tribunal administratif. Le premier recours (un référé suspension) visant à suspendre le permis de construire le temps du deuxième recours n'a pas abouti. Pour information, celui-ci ne mentionne aucunement les risques pour la santé publique, la proximité de l'école, ni un manque de communication de

la commune... Ce qui induit que la commune a honoré ses obligations réglementaires même si ce projet émane d'un arrêté ministériel et aucunement communal...

Le recours en annulation du permis de construire (2^{ème} recours), fondé sur l'absence d'intérêt général du projet est actuellement en cours devant le Tribunal administratif.

La société Orange a préféré suspendre les travaux même si elle n'en a pas l'obligation...

Rappelons la position de l'éducation nationale à ce sujet : « aucune réglementation n'impose une distance minimum entre les antennes relais et des établissements particuliers, tels que les écoles. Aucun des éléments transmis ne permet d'avoir recours au principe de précaution ».

Nous respectons pleinement le droit de manifester et la liberté d'expression mais nous déplorons toute forme de violence, qu'elle soit verbale, physique ou matérielle. Aussi, nous condamnons fermement l'agression dont a fait l'objet M. le Maire. L'agresseur a été condamné pour violence sur personne dépositaire de l'autorité publique sans incapacité (délit pénal) ; à ce titre, le Délégué du Procureur a invité l'agresseur à présenter ses excuses tant à l'encontre du maire qu'à celle de la commune. Nous attendons toujours... La mairie est interrogée régulièrement quant à la date de mise en service de l'antenne, car le manque de réseau téléphonique est préjudiciable. Ce délai est conditionné par la procédure (second recours) lancée auprès du Tribunal Administratif et pourrait être de 2 ans.

PRATIQUE

UN COMPOSTEUR PARTAGÉ À LOUBEYRAT

Le composteur partagé, c'est quoi ?



C'est la possibilité de pratiquer le compostage à l'échelle d'un quartier, d'un bourg, sur un site de compostage mutualisé, avec une installation adaptée. Le composteur de quartier permet aux habitants ne pouvant ou ne souhaitant pas composter à leur domicile, de réduire leur production de déchets tout en faisant un geste éco-citoyen. Le compost pourra être utilisé par tous pour les plantes, potagers ou bacs à fleurs. Ce geste permettra également aux habitants de réduire le coût de collecte et de traitement de leurs déchets.

Un composteur partagé est installé dans le Bourg, sous la Salle Sourire.

► Pour utiliser ce dispositif, merci de vous faire connaître auprès des services du SBA au : 04 73 647 444 ou par mail à : conseilusager@sba63.fr en précisant votre commune de résidence.



CITY STADE ET SKATE PARK

► Le projet du parc sportif est enfin sorti de terre après deux ans de travaux préparatoires (montage du dossier, demande de subvention etc...).

► Mais seul un city stade était initialement prévu... Il nous semblait aussi important d'écouter la voix des enfants car c'est comme cela que l'on fait de vraies belles réalisations. Les élèves ont en effet pris la plume pour demander que le futur équipement soit également doublé d'un skate park. Ils ont reproduit les modules qu'ils souhaitaient voir avec des demandes spécifiques. Un « U », une rampe, un bowl figuraient parmi les desideratas, sans oublier de préciser : « Nous avons regardé sur internet et nous savons que c'est très cher ». Le projet a donc été amendé et lancé aux abords du stade de football, à quelques pas de l'école. Un équipement destiné à recevoir

l'ensemble des administrés, petits et grands, que ce soit pour le sport ou le loisir. Il est en effet un lieu d'entraînement pour les associations et un espace de détente et de sport de qualité pour tous.

► Mais le parc sportif de Loubeyrat ne va pas en rester là : des tables, des bancs, des poubelles ont déjà été installés. Un second volet est déjà dans les tuyaux et de nouveaux équipements vont être installés ; la commune a souhaité y adjoindre :

- des jeux inclusifs pour la petite enfance (subventionnés à 50 % par le Région AURA)
- une aire d'échauffement (subventionnée à 100 % par l'Agence Nationale du Sport en ce qui concerne les équipements).

► Le but de la commune est que les administrés aient tout le panel intergénérationnel.



GAGNER DU TERRAIN

Paris 2024 et l'Agence nationale du Sport ont signé en juin 2020 une convention de partenariat visant entre autres à développer la pratique sportive pour tous, en créant des synergies opérationnelles entre, d'une part, le label « Terre de Jeux 2024 », qui rassemble aujourd'hui 3600 collectivités territoriales et 87 fédérations sportives et, d'autre part, les différents dispositifs de soutien financier de l'Agence.

La Française des Jeux (FDJ), Partenaire Officiel de Paris 2024 et acteur de premier plan dans le financement du sport amateur en France, a souhaité s'associer à ce dispositif. Concrètement, il s'agit d'agréer un certain nombre d'équipements sportifs de proximité d'une aire d'échauffement.

L'Agence nationale du Sport, via une dotation de la Française des Jeux, financera dans chaque collectivité lauréate, une zone d'échauffement qui sera attenante aux équipements de proximité financés par l'Agence.

La commune de Loubeyrat a été retenue pour bénéficier d'un financement total d'une zone d'échauffement à proximité du City Stade soit une dotation de 25 300 € !

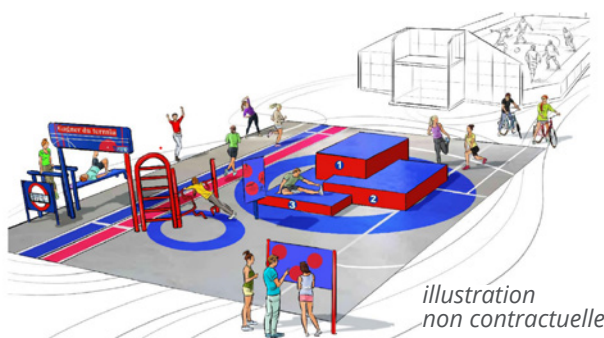


illustration non contractuelle

AIRE DE JEUX INCLUSIVE

N'oublions pas nos plus petits !

Nous poursuivons l'aménagement de la zone de loisirs avec l'implantation d'une aire de jeux inclusive, destinée aux plus petits, subventionné à 50% par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

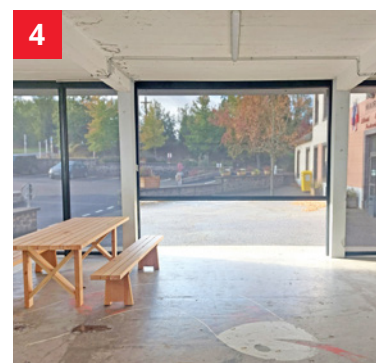


photo non contractuelle



TRAVAUX RÉALISÉS

- Parking mairie **1**
- Mise à disposition d'arrosoirs au cimetière (issu de la boîte à idées) **2**
- Installation d'un parking à vélo dans la contre-allée **3**
- Stores marchés Bio **4**
- Installation des bancs et tables de pique-nique au City Stade **5**
- Curage de la Mare du Colombier (issu de la boîte à idées) **6**
- Chaussidou aux Palennes **7**
- Travaux à l'école : **8**
 - étanchéité toiture
 - peinture
 - travaux entretiens extérieurs (services techniques communaux)
- Cathédrale des Montagnes
Les travaux d'entretien de l'église se poursuivent. Après les réparations de toiture et des zingueries, après les travaux importants au niveau du clocher, après la protection des vitraux, ce sont les enduits intérieurs qui viennent d'être repris.
Cf rubrique Patrimoine

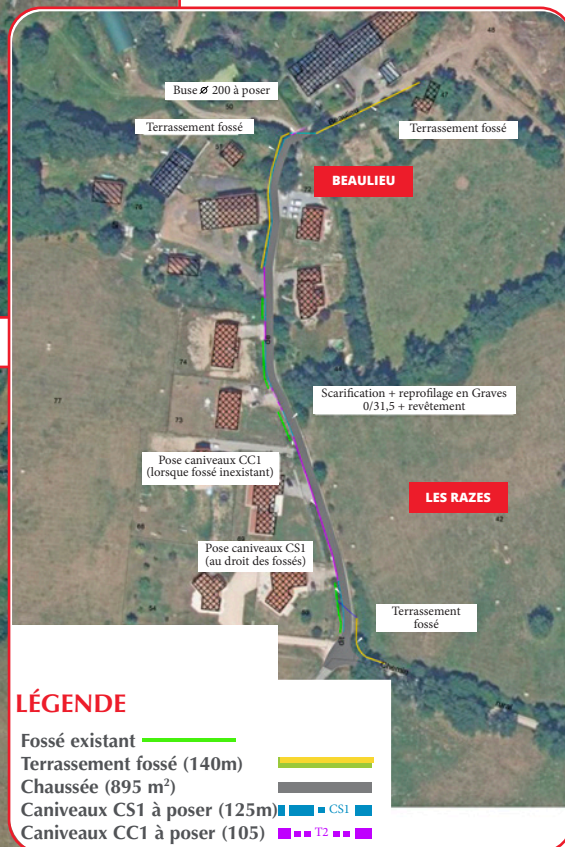
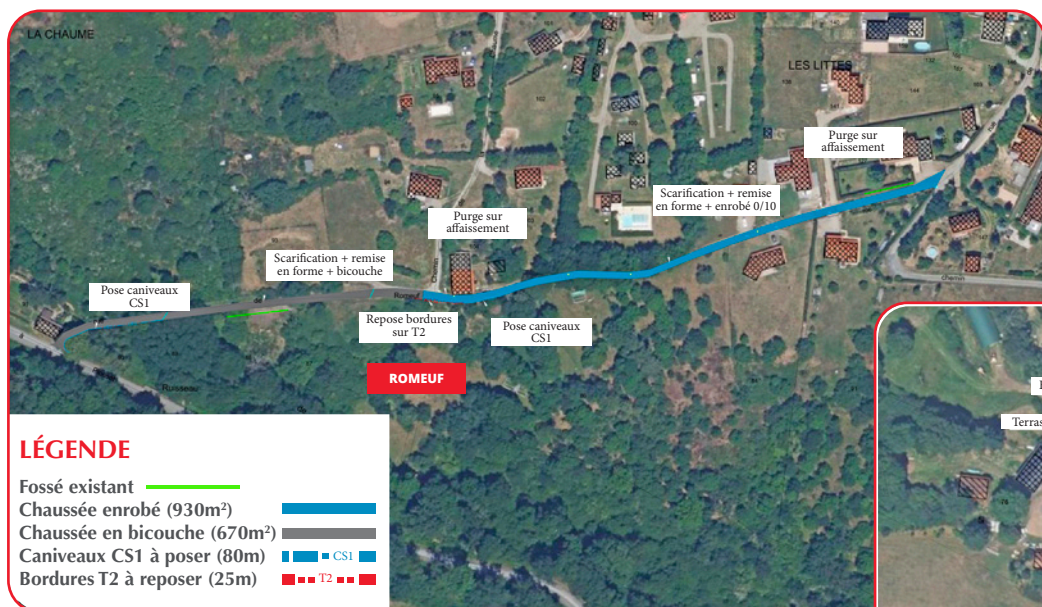


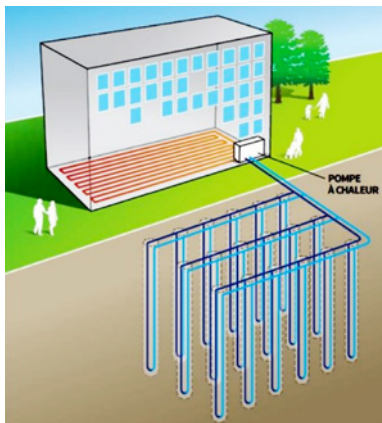
TRAVAUX & PROJETS EN COURS

- Rénovation des WC publics pour une remise en service aux normes pour personnes à mobilité réduite. Subventionné à 70 % (30% par l'État et 40% CD63).



- Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques (subventionné à 50% par l'État).
- De nombreux projets de voirie vont être entrepris en 2025. Retrouvez l'ensemble des projets sur notre site internet rubrique « Travaux ».





ÉTUDE DE FAISABILITÉ GÉOTHERMIE BÂTIMENTS COMMUNAUX DU BOURG

Dans le cadre du projet de rénovation de ses installations de production de chauffage, la commune étudie la faisabilité technico-économique pour la mise en place d'une installation de géothermie sur sondes verticales permettant le chauffage de la mairie, de la salle Polyvalente, de la microcrèche, du Club Sourire et des logements communaux.

L'enjeu de l'étude est de définir le potentiel géothermique du site pour répondre aux besoins énergétiques des bâtiments. L'étude conforme au cahier des charges ADEME a permis le dépôt d'un dossier de demande de subvention Fonds Chaleur à l'ADEME/TE 63 à hauteur de 70%.

LE PAD (PLAN D'AMÉNAGEMENT DURABLE)

Le PAD détermine les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les années à venir, à partir des enjeux identifiés au sein du diagnostic. Il expose le projet d'urbanisme et définit les orientations générales d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipement, de protection des espaces et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.

La réalisation du PAD permettra d'établir une vision globale et transversale sur les actions à engager, mais également à favoriser la création d'un cadre de vie en adéquation avec les attentes actuelles et futures de la population, notamment en l'associant à l'étude dans le cadre de la concertation.

L'étude se décompose en 3 phases :

/ Phase 1 : Diagnostic et animation / Phase 2 : Programme d'actions / Restitution finale

2 ateliers participatifs durant la première phase.

1 réunion publique de restitution lors de la phase 3.

La municipalité a choisi de confier au bureau d'étude REALITES & DESCOEUR basé à Clermont-Ferrand et spécialisé dans les études des territoires ruraux, l'étude de son Plan d'Aménagement Durable.

Cette étude est subventionnée par le CD63 à hauteur de 60% environ.



MIEUX VIVRE ENSEMBLE : RAPPEL DES BONNES PRATIQUES

ENTRETIEN DES TERRAINS BÂTIS ET NON BÂTIS

Les propriétaires ou locataires sont tenus d'entretenir leurs terrains bâtis ou non bâtis (non bâtis situés à moins de cinquante mètres d'une habitation) durant toute l'année avec obligation de nettoyer les friches et broussailles.

Celles-ci offrent un refuge naturel aux animaux nuisibles, rongeurs, reptiles et peuvent constituer une source de départ d'incendie.

« La végétation coupée doit être enlevée et non brûlée sur place ». Article L 2213-25 du Code général des collectivités territoriales.

Ce même article confère au maire un pouvoir de police spéciale l'autorisant à mettre les propriétaires en demeure d'entretenir des terrains non bâtis lorsque ceux-ci sont situés à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50 mètres de ces mêmes habitations et cela pour des motifs d'environnement.

Il permet également au maire de faire procéder d'office aux travaux de remise en état aux frais du propriétaire qui ne les a pas effectués dans le délai prescrit par la mise en demeure.

LE CONCILIATEUR DE JUSTICE : UN PASSAGE OBLIGÉ LORSQU'UN LITIGE SURVIENT

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Il intervient dans le cadre d'un conflit entre deux personnes afin d'obtenir un accord amiable et éviter un procès. Son recours est gratuit.

Une tentative de résolution amiable du différend par une conciliation, une médiation ou une procédure participative est obligatoire avant certaines demandes en justice introduites à compter du 1^{er} octobre 2023.

Cette obligation concerne les litiges dont l'objet de la demande en paiement est inférieur à 5 000 € et les litiges suivants :

Bornage / Certaines servitudes (droit de passage, conduite d'eau, égout...) / Distances des plantations (arbres et haies) / Respect des distances pour certaines constructions (par exemple pour un puits construit proche d'un mur) / Curage des fossés et canaux servant à l'irrigation des propriétés / Trouble anormal de voisinage

Pour ces litiges, le juge examinera la demande en justice seulement si le demandeur prouve qu'il a tenté une conciliation, une médiation ou une procédure participative avant de saisir le tribunal.

BUDGET COMMUNAL

► Le budget 2023 suit la même logique de ceux votés et exécutés depuis 2020, à savoir notamment, une vigilance sur l'ensemble des dépenses. Malgré un contexte inflationniste, la situation budgétaire est saine, en témoigne le retour du conseiller aux décideurs locaux (DDFIP) qui ne juge pas nécessaire la réalisation d'une analyse financière en 2023 au regard de la bonne santé financière de la commune.

► **Il est à noter que le Conseil municipal a une nouvelle fois décidé de ne pas augmenter la part communale de la fiscalité en 2023.**

► Depuis 2020, la commune a entamé une démarche pour le remboursement de certains emprunts sur l'ensemble des budgets. Ainsi, en 2020 et 2021,

2 emprunts à court terme d'un montant total de 700 000 € ont été remboursés. En 2022 et 2023, la commune a procédé au remboursement anticipé de 2 autres emprunts pour un montant total de 179 000 €, lesquels correspondaient au financement d'une station d'épuration à Romeuf qui aujourd'hui n'existe plus. Enfin, la commune avait initié en 2013 l'acquisition de parcelles via l'EPF Smaf. En 2023, la commune aura fini de rembourser cet établissement public, ce qui induit la fin du versement des annuités dès 2024 de 17 500 €.

► Enfin, des investissements ont été réalisés, avec la perception de subventions :

SALON DE COIFFURE

DÉPENSES		RECETTES	
COÛT TTC	42 836,76 €	SUBVENTIONS RÉGION	19 448,00 €
TOTAL DÉPENSES	42 836,76 €	TOTAL RECETTES	19 448,00 €
RESTE À CHARGE POUR LA COMMUNE	EN EUROS : 23 388,76 € EN POURCENTAGE : 54,60 %		

2020-2021

TRAVAUX ÉGLISE

DÉPENSES		RECETTES	
COÛT TTC	23 616,00 €	SUBVENTIONS DRAC	5 892,00 €
TOTAL DÉPENSES	23 616,00 €	REMBOURSEMENT ASSURANCE	8 998,44 €
		REVERSEMENT TVA	3 873,97 €
		TOTAL RECETTES	18 764,41 €
RESTE À CHARGE POUR LA COMMUNE	EN EUROS : 4 851,59 € EN POURCENTAGE : 20,54 %		

2022

FEUX TRICOLORES

DÉPENSES		RECETTES	
COÛT HT (PAS DE TVA)	63 500,00 €	TERRITOIRE ÉNERGIE 63	38 100,00 €
TOTAL DÉPENSES	63 500,00 €	TOTAL RECETTES	38 100,00 €
RESTE À CHARGE POUR LA COMMUNE	EN EUROS : 25 400,00 € EN POURCENTAGE : 40,00 %		

2022



STRUCTURES MULTISPORTS

DÉPENSES		RECETTES	
COÛT TTC	216 531,24 €	SUBVENTIONS ANS	65 933,08 €
		SUBVENTIONS RÉGION	38 585,00 €
		SUBV. DÉPARTEMENT	37 532,00 €
		REVERSEMENT TVA	20 124,58 €
TOTAL DÉPENSES	216 531,24 €	TOTAL RECETTES	162 174,66 €
RESTE À CHARGE POUR LA COMMUNE	EN EUROS : 54 356,58 € EN POURCENTAGE : 25,10 %		

2023

PARKING DEVANT MAIRIE

DÉPENSES		RECETTES	
COÛT TTC	39 399,82 €	SUBV. DETR (ÉTAT)	9 122,00 €
TOTAL DÉPENSES	39 399,82 €	TOTAL RECETTES	9 122,00 €
RESTE À CHARGE POUR LA COMMUNE	EN EUROS : 30 277,82 € EN POURCENTAGE : 76,85 %		

2023

STORES PRÉAU MAIRIE

DÉPENSES		RECETTES	
COÛT TTC	9 114,37 €	SUBV. DÉPARTEMENT	6 076,00 €
TOTAL DÉPENSES	9 114,37 €	TOTAL RECETTES	6 076,00 €
RESTE À CHARGE POUR LA COMMUNE	EN EUROS : 3 038,37 € EN POURCENTAGE : 33,34 %		

2023



EXPLICATIONS SUR LA TAXE FONCIÈRE

2 - TAXE FONCIÈRE DE LA COMMUNE

3 - TAXES PERÇUES PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COMBRAILLES SIOULE ET MORGE

1 - TAUX VOTÉ PAR LES ASSEMBLÉES →

VALEUR LOCATIVE DU LOGEMENT (*) →

Taxes foncières 2023	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2022	42,25 %	%	6,53 %	0,152 %	10,88 %	0,289 %	
Taux 2023	42,25 %	%	6,53 %	0,15 %	9,68 %	0,304 %	
Adresse	5000 Le Bourg						
Base	61		45	42	42	42	
Cotisation	26		3	0	33	0	62
Cotisation lissée							
Adresse							
Base							
Cotisation							
Cotisation lissée							

► Concernant la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), elle correspond à une compétence transférée de l'État aux intercommunalités, sans compensation financière.

► Au delà de la variation des taux, l'augmentation de la taxe foncière trouve principalement son explication dans la revalorisation des valeurs locatives décidée par l'État, à hauteur de 7,1% pour l'année 2023, qui fait progresser d'autant le montant de chaque taxe. Pour rappel le montant de la taxe foncière (hors GEMAPI) correspond au calcul suivant : *valeur locative (base) x taux*.

► Les taxes spéciales d'équipements sont perçues par l'État et destinées à financer les établissements fonciers.

(*) Valeur locative du logement : il est à noter que la base de la taxe foncière peut être révisée par les services des impôts, Cela peut faire suite à des travaux, à une réévaluation d'un bâti mal classé... Plus la base sera haute, plus les cotisations seront importantes.

DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Après avoir équipé tous ses toits équipables, via Combrailles Durables, la commune de Loubeyrat continue ses réflexions pour savoir de quelle façon nous pouvons participer aux objectifs nationaux pour développer les énergies renouvelables.

Le Conseil municipal, lors de la séance du 10 novembre 2023 a délibéré en faveur du développement des ENR pour une autoconsommation collective (délibération n°2023-11-011). Pour cela, le Conseil municipal a souhaité, à l'unanimité, mandater la SCIC Combrailles Durables pour la réalisation d'une étude de faisabilité permettant d'identifier une ou des parcelle(s) communale(s) qui pourrait(ent) accueillir des ENR en auto-consommation collective.

L'autoconsommation collective permettra que la production locale d'énergie par la commune profite directement à son territoire. Ainsi, l'énergie produite pourrait être utilisée pour le fonctionnement des bâtiments communaux, des commerces mais également des administrés (dans la limite de la puissance produite).

Par courrier du 29 juin 2023, Madame la Ministre de la Transition Énergétique a demandé que les communes, avant le 31 décembre 2023, identifient les zones prioritaires d'accélération pour l'implantation des projets d'énergies renouvelables. Lors de cette même séance du 10 novembre 2023 (délibération n°2023-

11-012), le Conseil municipal a unanimement fait le choix de ne pas identifier de zones d'accélération des énergies renouvelables. Cette décision est motivée du fait que les membres du Conseil municipal estiment ne pas disposer des compétences et des informations nécessaires permettant d'aboutir à un résultat à la hauteur de l'enjeu.

Cette décision assumée se veut équitable envers l'ensemble des administrés de Loubeyrat. La désignation précipitée de parcelles privées comme zones d'accélération des ENR pourrait également faire naître un sentiment de favoritisme des uns par rapport aux autres.

Le Conseil municipal estime qu'il est donc nécessaire de prendre le temps et le recul nécessaires afin d'être accompagné dans cette démarche dont l'enjeu n'est pas négligeable.

La Commune réfléchit aussi à comment accompagner les administrés pour l'acquisition d'équipements en auto consommation individuelle via une subvention communale (panneaux photovoltaïques, récupérateurs d'eau, ...).



TAILLE DE HAIES INTERDITES APRÈS LE 16 MARS : VRAI OU FAUX ?

La haie constitue un lieu de vie très important pour la biodiversité.

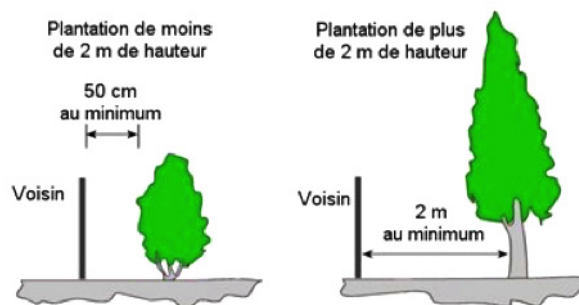
À partir de la mi-mars, la saison de nidification va commencer. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité, recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet.

- ▶ Pour les agriculteurs, la taille des haies est interdite du 16 mars au 15 août.
- ▶ Le brûlage sur place est autorisé pour les agriculteurs après demande à la Mairie.



PETIT RAPPEL SUR LES HAIES :
Retrouver le côté réglementaire dans le Magazine d'information N°1 (octobre 2020).
Pour les haies de clôture référez-vous aux règles du PLU communal.

DISTANCE PAR RAPPORT AU VOISIN



Les plantations comme les arbres, arbustes et arbrisseaux peuvent être plantées près de la limite séparative de votre terrain et de celui de votre voisin, à la condition de respecter une distance minimum.

Cette distance varie selon la hauteur de votre plantation :

- ▶ Lorsque la hauteur de la plantation est inférieure ou égale à 2 m, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 0,5 m.
- ▶ Lorsque la hauteur de la plantation est supérieure à 2 m, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 2 m.

SOURCE :

LA MONTAGNE, parution : décembre 2022



LIVRES ■ Ancien de l'agence Gamma, l'Auvergnat Claude Poulet livre le témoignage d'un an de vie dans le Wyoming Son rêve américain deviendra le vôtre

Depuis quarante ans, Claude Poulet vit son rêve américain. Dans ce Wyoming préservé qu'il aime partager dans son livre au fil des saisons, durant un an.

François Jaulhac
francois.jaulhac@centrefrance.com

Un vrai baroudeur avec des faux airs de cow-boy : c'est le portrait-robot de Claude Poulet. Un état de fait dont témoigne d'ailleurs son CV professionnel qui l'a vu officier comme photographe dans les années 80 en tant que correspondant pour l'Auvergne de la fameuse agence Gamma. Mais aussi courir le planisphère sur le bord des terrains de trois Coupes du monde en 1987, 1995 et 1999.

Entre Dallet et les Combrailles

C'est d'ailleurs en parcourant la planète qu'il a trouvé son second chez-lui, bien loin de ses racines paternelles dans les Combrailles et maternelles du côté de Dallet. « J'ai toujours été attiré par l'Ouest américain où de



BAROUDEUR. Parmi les projets de reportage de Claude Poulet, l'un pourrait avoir pour cadre la ligne de partage des eaux, baptisée « Continental Divide ».

vrais cow-boys existent encore. J'avais convaincu mon patron de l'époque chez Gamma de m'envoyer dans le Wyoming faire un reportage là-bas », sourit

ce grand gaillard au teint buriné. En 1982, il découvre cet état américain pour finalement ne plus le quitter des yeux durant les 40 années qui suivront.

« C'est un pays incroyable. On est 8 milliards sur la planète, cet état fait le tiers de la France mais il n'est habité que par 500.000 habitants. Il y a de la place pour la nature et la faune sauvage », sourit-il. Et pour sa petite maison du « Diamond D Ranch », qu'il découvre lors de ce premier voyage avant de la revoir, bien des années plus tard, abandonnée. « C'était un coup de poker, rit-il. J'ai dit aux propriétaires qui ne s'en servaient plus : "Vous me laissez la retaper et en contrepartie, je m'en sers" ».

Parc de Yellowstone

Claude Poulet tient parole, même s'il n'y a pas d'électricité et l'eau vient d'une source... « sauf l'hiver parce qu'il y a 6 m de neige dessus ! », note-t-il avant de préciser : « Mais on vit bien ! » Là-bas, Claude Poulet vit sa passion pour la photo, de cette nature dont il ne se lasse pas ou des animaux, à commencer par ces mustangs sauvages. « Le Parc

national de Yellowstone est aux portes de chez moi, explique Claude Poulet. Il y a tellement de beaux endroits, magiques. » Un en particulier retient toute son attention, le site de Five Pockets. « C'est la Fontaine salée (cirque glaciaire dans le Sancy : NDLR), mais à la puissance 10 », renchérit ce fin connaisseur des chemins de randonnée auvergnats. Des endroits qu'il aime faire découvrir à ses amis auvergnats de passage dans son bout d'Amérique mais aussi exporter dans ses livres et films auxquels il collabore.

Pour son dernier ouvrage, *Chroniques du Wyoming, un an dans les montagnes rocheuses* (De Borée), il raconte ainsi un an de vie dans cette maison dans la prairie. Un an à 2.500 mètres d'altitude, parmi ses quatre chevaux, à la façon d'un Sylvain Tesson. « L'hiver, ça n'est pas la même chose, prévient Claude Poulet. On peut passer trois semaines sans retourner au village le plus proche (Dubois, à

32 km). On vit bien mais il faut aimer la solitude et la nature. »

Avec Thierry Lhermitte

Un temps que Claude Poulet aime figer par la photo, racontant sa vie au fil des saisons dans son « cocon », au fil de différentes lunes. Le tout préfacé par l'acteur Thierry Lhermitte, qu'il rencontra lors d'un reportage aux États-Unis avec lui, puis par la passion de l'équitation. « Il est déjà venu trois ou quatre fois », rigole Claude Poulet, une photo de « Popeye » en main.

Pour l'heure, Claude Poulet trépine. Son Amérique, il part la retrouver pour plusieurs semaines dans quelques jours. « J'adore l'hiver là-bas, confie-t-il. » Même si le mercure descend actuellement jusqu'à moins 14°, Claude a quelques idées pour passer ses journées, comme un reportage sur les chevaux sauvages « qui vivent par moins 30° dans la neige et subsistent sans rien. » Des baroudeurs, comme lui. ■

URBANISME ■ Conjuguant un city stade et un skate-parc, les travaux du nouvel équipement de Loubeyrat vont débiter Un parc sportif à l'écoute des écoliers

Fruit de deux ans de travail en amont, le projet de parc sportif de Loubeyrat a aussi bénéficié d'une sollicitation inattendue de la part des écoliers de la commune.

François Jaulhac
francois.jaulhac@centrefrance.com

Comme une lettre au Père Noël sauf que le bonhomme revêtait, cette fois, une écharpe tricolore de maire. Car il est question d'une lettre, celle qu'ont envoyée les élèves de Loubeyrat à leur maire, Sébastien Blanc, lorsque le projet de city stade s'est fait jour sur la commune, fruit de deux ans de travaux en amont.

« Nous avons cherché sur internet et nous savons que c'est très cher ! »

Les élèves ont en effet pris la plume, appuyés par le directeur de l'établissement dans son propre courrier, pour demander également doublé d'un skate-park. « Ils avaient aussi reproduit les modules qu'ils souhaitaient voir, avec des demandes très spécifiques », sourit l' élu. Un « U », une rampe, une plateforme ou un « bowl » figurent

parmi les desideratas, sans oublier de préciser, avec la même écriture et candeur enfantine : « Nous avons cherché sur internet et nous savons que c'est très cher ! »

Lieu d'entraînement et de loisirs

Le projet est donc amendé et lancé aux abords du stade de football, à quelques pas de l'école. Un équipement qui « sera destiné à recevoir l'ensemble de nos usagers, petits et

grands, que ce soit pour le sport ou les loisirs », explique Sébastien Blanc, samedi matin à l'heure de la pose, symbolique, de la première pierre. Il sera en effet à la fois un lieu d'entraînement pour les associations et un espace de détente et de sport de qualité pour tous.

Pour la commune, l'investissement se chiffre à 191.500 € avec des subventions obtenues auprès de l'Etat via l'Agence nationale du sport (ANS) à hauteur

de 40 % soit 74.783 € ; de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour environ 29 % (38.585 €) et autant du Conseil départemental (39.832 €). Le reste à charge pour la commune de Loubeyrat se monte à 38.300 €. Avant cela, la commune a dû aussi écrire puis récrire son projet en collaboration avec la Drac notamment, car il se situe dans la zone protégée des ABF (Architecte des Bâtiments de France). Désormais, les travaux de-



SYMBOLIQUE. Le sous-préfet de Riom, les élus et représentants des entreprises ainsi que les enfants de la commune ont participé à la pose, symbolique, de la première pierre, samedi matin, à Loubeyrat. Le chantier devrait durer deux à trois mois avant une inauguration attendue pour le mois de juin.

vraient commencer d'ici un mois, pour une durée de deux à trois mois, avant une inauguration prévue pour juin 2023.

EN CHIFFRES

191.500 €
Le coût total du parc sportif de Loubeyrat avec des subventions de l'Agence nationale du sport (74.783 €) ; de la Région AuRA (38.585 €) et du Conseil départemental (39.832 €)

Le parc sportif de Loubeyrat ne devrait pas en rester à ces premières pierres puisqu'un second volet est déjà dans les tuyaux. La commune souhaite en effet lui adjoindre des jeux inclusifs pour les 0-3 ans et les PMR (personnes à mobilité réduite). « On aura tout le panel intergénérationnel », se félicite Sébastien Blanc. Une démarche également saluée par le maire de Châtel-Guyon et conseiller régional, Frédéric Bonnichon, rappelant « la volonté du président Laurent Wauquiez d'être en appui des 4.301 communes avec ce type de projets ». « Il faut écouter la voix des enfants. C'est comme ça qu'on fait de vraies belles réalisations », abonde le président du Conseil départemental, Lionel Chauvin. « Vous aurez des riders pro de l'équipe de Clermont qui pourront venir ici et attirer d'autres jeunes », souhaitait le sous-préfet de Riom, Olivier Maurel. Pour le coup, de quoi faire concurrence à la première tournée du Père Noël pour les écoliers. ■

SOURCE :

LA MONTAGNE, parution février 2023



LOUBEYRAT ■ Depuis septembre 2022, l'école primaire est engagée dans un programme de développement durable Les élèves présentent leur aire terrestre

L'école primaire de Loubeyrat s'est engagée dans une Aire terrestre éducative (ATE). À ce titre, les élèves gèrent un petit site naturel. Présentation.

Depuis septembre 2022, les élèves de CM1-CM2 de Loubeyrat sont engagés dans une Aire terrestre éducative (ATE). Accompagnés par le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) d'Auvergne, ils sont les gestionnaires d'un petit site naturel situé à deux pas de leur école, mis à disposition par la commune. Une présentation officielle de leur travail était organisée pour valoriser leurs actions.

Déclinaison de l'aire marine éducative, l'aire terrestre éducative désigne



ENVIRONNEMENT. La labellisation est désormais officielle : les élèves ont reçu le diplôme et le drapeau validant leur travail.

un petit site naturel géré de manière participative par les élèves d'une école ou d'un collège. Objectif : se familiariser à la gestion écologique d'un espace naturel, de manière concertée et collective. Pour ce faire, les élèves sont encadrés par un binôme

constitué de leur enseignant et d'une structure référente intervenant dans l'environnement et l'éducation à l'environnement. L'école primaire de Loubeyrat s'est engagée dans une ATE aux côtés du CEN d'Auvergne : le rapprochement entre cette école,

mobilisée en faveur du développement durable, et l'association de protection de la nature, très présente sur le territoire, s'est fait naturellement. C'est même un trio qui s'est formé, avec la présence et l'enthousiasme de la commune, qui a rapidement mis

un site à disposition pour les élèves. Au fil de l'année, sept séances de travail aux côtés du chargé d'animation nature du CEN Auvergne ont permis aux élèves de CM1 et CM2 de faire leurs premiers pas en tant que gestionnaires, et de travailler également sur leur

organisation, la prise de décision collective et bien d'autres domaines encore. Si l'ATE est spécifiquement réalisée avec la classe de CM1-CM2 de Madame Chatard, un partage avec les autres classes de l'école est réalisé pour permettre à l'ensemble des élèves d'en profiter. ■

SOURCE :
► LA MONTAGNE, parution le 26 juin 2023

SOURCE :
► LA MONTAGNE, parution le 17 juin 2023

LOUBEYRAT Les écoliers gestionnaires d'un site naturel



PRÉSENTATION. Rendez-vous lundi 19 juin, à partir de 14 h 30, avec les enfants, sur le site.

Depuis septembre, les élèves de CM1-CM2 de Loubeyrat sont engagés dans une « Aire terrestre éducative (Ate) ».

Accompagnés par le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne, ils sont les gestionnaires d'un petit site naturel situé à deux pas de leur école mis à disposition par la commune.

Le rapprochement entre cette école, engagée dans le développement durable, et l'association de protection de la nature, très présente sur le territoire, s'est

fait naturellement.

Au fil de l'année, sept séances de travail aux côtés du chargé d'animation nature du CEN Auvergne ont permis aux écoliers de faire leurs premiers pas en tant que gestionnaires.

Une « aire terrestre éducative »

Ils ont, également, travaillé sur l'organisation, la prise de décision collecti-

ve et bien d'autres domaines encore.

Si l'Ate est spécifiquement réalisée avec la classe de CM1-CM2, un partage avec les autres classes de l'école est réalisé afin que l'ensemble des élèves en profitent.

Une présentation officielle de leur travail est organisée lundi 19 juin à partir de 14 h 30.

Les présentations seront réalisées par les enfants.

Rendez-vous sur site, prévoir baskets et vêtements de saison et annoncer sa présence à Céline Chouzet. ■

Une nouvelle année scolaire débute, mais la précédente a été marquée par plusieurs projets et bons moments dans la scolarité de nos élèves.

Pour commencer, ils ont la chance de travailler dans un bel environnement et de belles installations, avec une équipe enseignante et ATSEM stable, et avec des services périscolaires (garderie, restauration, TAP) de qualité ! Tout ceci contribue à l'épanouissement de nos jeunes élèves de la Petite Section de maternelle au CM2, classe où ils quittent l'école du village chargés de savoirs, de savoir-faire, de savoir-être dans la vie en collectivité, d'autonomie... Un bagage indispensable pour aller au collège avec parfois le cœur un peu nostalgique...

L'année dernière, plusieurs projets ont contribué à nourrir et agrémenter des apprentissages dans tous les domaines (langage, lecture, mathématiques, sciences, écrit, géographie...) : « Un berger dans mon école », pour les classes de maternelle et de CP, à travers la découverte de l'élevage ovin avec un éleveur de Loubeyrat ; « Comb'images », pour la classe de CE1-CE2, à travers l'écriture de chanson et la danse traditionnelle, en partenariat avec le SMAD des Combrailles, avec un artiste des Brayauds et avec des résidents de l'EHPAD de Loubeyrat ; « L'eau : un bien commun à préserver », pour la classe de CE2-CM1, à travers un projet scientifique en partenariat avec l'école des sciences de Châteauneuf-les-Bains ; la mise en place d'une ATE



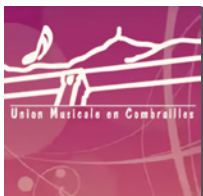
(Aire Terrestre Educative) sur un terrain proche de l'école mis à disposition par la commune, pour la classe de CM1-CM2, en partenariat avec le Conservatoire des espaces naturels d'Auvergne et l'Observatoire français pour la biodiversité.

Ils partent pour de nouveaux apprentissages, et de nouveaux projets prennent forme : des Conseils de la Terre (élèves), des partenariats, des correspondances, des découvertes artistiques et culturelles, mais aussi un fil conducteur... l'olympisme et le paralympisme !

Dès 2024, les familles ayant des enfants nés en 2021 pourront prendre contact pour préparer la rentrée de Petite Section en septembre 2024 !

Bonne année scolaire à toutes et à tous.

Avant les vacances d'automne, les classes de PS-MS-GS n° 2 et CP-CE1, avec l'aide de parents, ont cuisiné de la soupe avec les légumes de leur potager de l'école (et quelques dons !) pour le plus grand plaisir des papilles de tous les élèves de l'école pendant la dégustation !



LES MUSIQUES DU MONDE S'INVITENT À L'ÉCOLE

Si vous passez vers l'école le mardi entre 15h et 16h30 ou le vendredi entre 8h30 et 12h, vous risquez d'être dépaysé. Des chants en langue étrangère, des danses inconnues, ... Mais que se passe-t-il à l'école de Loubeyrat ?

Chaque année, de nouveaux thèmes culturels, proposés par les enseignants et par les écoles de musique du territoire, sont abordés. Cette année, les écoles de musique des Ancizes et de Combronde et l'école de Loubeyrat ont décidé de travailler sur le thème des musiques du monde avec en ligne de mire l'année olympique à venir. Les musiques du monde sont déclinées en trois thématiques. Le thème de l'eau est abordé, principalement par les classes de maternelle, avec l'apprentissage de chansons, de danses et l'utilisation d'instruments. Les plus grands font, quant à eux, un joli clin d'œil à la coupe du monde de rugby en apprenant un haka. Enfin, la thématique des Jeux Olympiques est abordée sous la forme du chant choral et permet d'aborder les différents styles de musique autour de la planète.

C'est Emmanuel FALVARD qui intervient, aux côtés de l'équipe éducative, afin de travailler ces

thématiques et de faire connaître les écoles de musique du territoire.

En début d'année, il a fait découvrir aux élèves les instruments enseignés dans les deux écoles : batterie & percussion, trompette, cor d'harmonie, trombone, euphonium, tuba, piano, guitare, accordéon, basson, saxophone, flûte traversière, et clarinette.

Tout ce travail se fait sur des plages horaires de 30 minutes par classe, auxquelles s'ajoutent deux demi-heures de chant choral regroupant tout le monde. A chaque fin de période, tous les élèves se rassemblent afin que chaque classe montre ce qu'elle a appris aux autres.

Vous l'aurez compris, cette année les petits boueyratoux feront un joli voyage musical à découvrir très bientôt !

Cette découverte musicale est rendue possible grâce à la signature d'une convention entre la municipalité et l'UMC. Montant alloué par la commune : 3 500 €.



SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA MARGUERITE



La Marguerite est l'épicerie solidaire du Secours Catholique, ouverte depuis le 4 janvier 2021. L'équipe de bénévoles accueille chaque jour les adhérents de l'épicerie. Dans un lieu non stigmatisant, La Marguerite apporte une aide alimentaire à un public en difficulté socio-économique en permettant un accès facile à une alimentation saine et digne à travers les circuits courts.

Les adhérents solidaires permettent à l'épicerie de proposer des tarifs préférentiels aux adhérents en situation de précarité.

Lors de sa séance du 09 juin 2023, les élus ont approuvé à l'unanimité l'adhésion à ce dispositif permettant à 2 personnes de la commune de bénéficier de cette aide.

► Contact : 26 rue Marivaux 63200 Riom ► Tél. 06 12 15 87 75 ► Mail. lamarguerite.63@secourscatholique.org

► Horaires : du mardi au vendredi : 9h0-12h00 et 14h00-18h00

SIGNATURE D'UN PARTENARIAT AVEC BIO 63

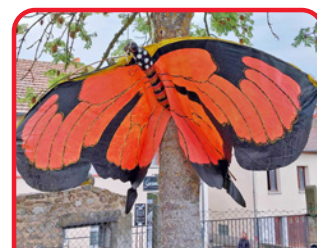


• BIO 63 •

Les Agriculteurs BIO du Puy-de-Dôme

Marché de producteurs et d'artisans bio du territoire.

Les producteurs sont présents chaque semaine pour vous proposer une diversité de produits bio-locaux. Tous les mercredis de 16h à 18h sous le préau de la Mairie.



BIEN-ÊTRE EN AUVERGNE 1^{ER} ÉCO-FESTIVAL À LOUBEYRAT « TERRE DE DEMAIN »

L'association Bien-être en Auvergne était heureuse d'organiser pour la première fois l'eco-festival Terre de Demain les 1er, 2 et 3 Septembre derniers. Ce furent trois jours de partage et de découverte autour des thématiques du bien-être, de l'écologie et du vivre ensemble. Dans une ambiance chaleureuse et bienveillante se sont rythmés les conférences, les ateliers, les concerts et rencontres en invitant une déambulation dans le bourg de Loubeyrat. L'affluence a augmenté dans la continuité du week-end, dans la bonne humeur. La qualité des concerts et des interventions a été particulièrement appréciée par les visiteurs. Ces derniers ont eu la sensation d'avoir un espace où se déposer, comme s'ils se retrouvaient en famille.

Nous vous donnons rdv les 14, 15 et 16 Juin 2024 pour la seconde édition avec des nouveaux partenariats, un marché nocturne le vendredi soir et des surprises à la clé. Notre objectif cette année sera de resserrer le tissu social ainsi qu'offrir une meilleure visibilité et une plus grande accessibilité à l'événement.



FESTY'LOUB : UNE ANNÉE BIEN ANIMÉE

Vendredi 10/03 c'était le 1^{er} Afterwork de l'année ; nous avons reçu le groupe *Duo Eclipse*.

La fête patronale s'est déroulée du 23 au 25/06 avec 2 concerts *Joss You & Me* et *James Blond 005*, retraite aux flambeaux, concours de pétanque, bal en plein air, fête foraine, casse aux pots, et fest'y jeux !

Vendredi 21 octobre c'est le groupe *Replay Pop Rock* qui a fait danser Loubeyrat lors de l'Afterwork d'Automne.

Samedi 9 décembre notre Marché de Noël avec bar à huîtres et foie gras, vin chaud sous barnum avec en concert : *Bloody Mary Duo*.

Depuis 6 ans tous les bénévoles de Fest'y Loub s'enjaillent à faire vivre Loubeyrat avec au compteur 5 fêtes patronales, 6 marchés de Noël & concerts, repas dansants, karaoké, théâtre, marche au profit de la Ligue contre le Cancer, fête médiévale, 4 Afterwork Apéro concert.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Le 1^{er} Forum des Associations a eu lieu le 17 septembre 2023. 7 associations ont participé pour présenter leurs activités sur la commune.

► **Rendez-vous le dimanche 1^{er} septembre 2024.**

LOUB 'PATCH

Samedi 7 octobre après-midi a eu lieu l'atelier « Confection de couronnes en fleurs séchées » proposé par l'association **Loub Patch et l'atelier AurélieCréative**.

Un moment de pause pendant lequel les participantes ont pu libérer leur esprit créatif et avoir la satisfaction du fait main .

► **Pour tous renseignements :**
loubpatch63@gmail.com



L'SENCIEL - YOGA

L'association L'S en Ciel, créée en février 1996, a pour but de mettre à disposition du plus grand nombre des activités physiques, éducatives, récréatives, artistiques, culturelles...

Ce but se concrétise notamment par le développement d'activités en lien avec les arts et les traditions de l'Inde.

► Section Yoga adultes et adolescents

L'année scolaire 2022/2023 aura accueilli sur les tapis 165 pratiquants répartis sur 6 cours. Un record d'affluence qui montre combien la pratique du Yoga s'est démocratisée et combien le besoin de prendre soin de soi est important.



Un travail musculaire et articulaire dans la limite de ses possibilités, une respiration paisible et complète, une relaxation qui amène le calme mental : voilà les 3 piliers de la pratique du Hatha Yoga. On retrouve alors la souplesse, le bien-être, l'ouverture à soi et aux autres dans la confiance.

Nos professeurs sont tous formés et diplômés par la Fédération

Française de Hatha Yoga et certains depuis 1996. Un gage de qualité que les pratiquants apprécient.

► Section Yoga enfants

« Le Yoga c'est de la tendresse » (propos d'une écolière de Manzat de 8 ans).



Sous une forme ludique les enfants découvrent la posture juste qui permet de grandir harmonieusement, la respiration qui soulage ou qui stimule, la concentration qui permet un meilleur apprentissage.

En 2022/2023 les séances ont repris à Loubeyrat et cette année scolaire c'est à Manzat que les enfants se retrouvent autour de Gaëlle formée et diplômée par le RYE (Recherche sur le Yoga dans l'Éducation). N'hésitez pas, on apprend tellement mieux en s'amusant...

Section Yoga du Cœur Subtil

► Le Yoga n'est pas que postural, loin de là. La méditation est un art pour nous permettre de revenir à l'instant présent et mettre à distance les fluctuations du mental et de l'émotionnel. En cela, les techniques non-posturales et la méthode particulière au Yoga du Cœur, nous invite à développer la posture intérieure de justesse et à

accéder au chakra du cœur qui est notre premier anti-stress naturel. Cette pratique sous forme de stage est proposée avec le fondateur du Yoga du Cœur, suivez les actualités sur le site de l'association.

► Jours et lieux de pratique pour l'année 2023/2024 :

En début d'année scolaire, une séance d'essai est offerte.

► Yoga adulte et adolescent à la salle des sports de Manzat le lundi à 18h et 19h45

► Yoga adulte et adolescent à la salle Jean Fayolle - la Mouniaude / Châtel-Guyon le mardi à 8h45 et 10h15

► Yoga adulte et adolescent à la salle Jean Fayolle - la Mouniaude / Châtel-Guyon le mardi à 19h15

► Yoga adulte et adolescent à la salle Jean Fayolle - la Mouniaude / Châtel-Guyon le mercredi à 19h15

► Yoga enfant (4 à 10 ans) à la salle des sports de Manzat le lundi à 16h45 (et dans certaines écoles de la Communauté de Communes Combrailles, Sioule et Morge dans le cadre des TAP)

► Suivez-nous sur Facebook :

Facebook.com/LSenCiel63
www.lsenciel.com

► Contactez-nous par mail :
lsenciel63@gmail.com



ARABESQUE

Le 4 juin 2023 a eu lieu le marché des producteurs. L'association Arabesque a participé en animant un atelier « fabrication de cocktails pour enfants » qui a eu beaucoup de succès auprès des jeunes. Des jeux ont été mis à disposition pour agrémenter cette matinée festive.

► **Rendez-vous le 2 juin 2024:** l'association Arabesque et Loub'Épice s'associent pour une grande journée festive, en partenariat avec plusieurs associations de la commune. Au programme : marché des producteurs, ateliers pour enfants, jeux divers, tombola, restauration... Une belle journée en perspective !



L'AMICALE SCOLAIRE

L'année dernière de nombreuses manifestations ont permis de participer à l'achat de matériel et au financement des différentes sorties scolaires pour tous les élèves de la maternelle et du primaire de l'école de Loubeyrat.

Nous voilà reparti(e)s pour une nouvelle année scolaire. Le vide grenier s'est déroulé courant septembre sous le soleil et avec de nombreux participants et visiteurs !

L'année se poursuit avec la bourse aux jouets, la vente de chocolats, de sapins de Noël ainsi que la tombola pour la galette des rois.

Afin de proposer de jolis moments de convivialité pour les enfants et les parents nous vous attendons nombreux pour participer au carnaval (avec une surprise à venir...), à la chasse aux œufs, à la pétanque parents-enfants et pour finir à la fête de fin d'année !

Nous remercions toutes les personnes qui œuvrent pour la mise en place de toutes ces animations et qui ainsi contribuent à améliorer la vie de l'école.

Nous vous rappelons que toutes ces manifestations restent ouvertes à tous ! Bonnes fêtes de fin d'année !
L'amicale scolaire



ATOUT FORME

Vous avez envie de faire du sport à côté de chez vous en toute convivialité ? L'association ATOUT FORME vous propose des cours de renfo-cardio les jeudis de 18h à 19h et de 19h à 20h. Les cours sont dispensés par notre Coach Tony, ils ont lieu au gymnase en dessous de l'école. Venez essayer !

► Pour tout renseignement contacter : atout.forme.loub@gmail.com



ÉPICERIE LOUB'ÉPICE

Située derrière la boulangerie, l'épicerie est ouverte à tous et vous propose chaque semaine : des produits frais, de bons produits locaux, des nouveautés et de la convivialité !

► **Que s'est-il passé cette année ?**

- Une fête de la chandeleur avec un food-truck et du vin chaud

- Un marché des producteurs avec buvette, assiettes de charcuterie et fromage, musique, ateliers, jeux, stands associatifs...

- Le journal La Montagne disponible le dimanche matin

- Des ateliers d'initiation à l'origami, aux techniques de pliage pour l'emballage de cadeaux en tissu (le furoshiki) et de fabrication de bee wraps (emballages alimentaires en tissu enduits)

- Des clients fidèles (merci à eux) et des bénévoles (sur)motivés !

► **Évènements à venir :**

- **20 Janv. 2024 :** Atelier de découverte des Fleurs de Bach animé par *Fleurs de Bach en Auvergne* - Prix libre (adultes)

- **02 Juin 2024 :** l'association *Arabesque* et *Loub'épice* s'associent pour une grande journée festive, en partenariat avec plusieurs associations de la commune. Au programme : marché des producteurs, ateliers pour enfants, jeux divers, tombola, restauration... Une belle journée en perspective ! Et sûrement d'autres ateliers durant l'année, restez connectés à <https://loubepice.com> ou venez à la boutique !

► **Les fêtes de fin d'année à Loub'Épice :**

- coffrets cadeaux d'artisans locaux - vins, fromages, chocolats, commande de volailles...

► **Infos pratiques :**

► Horaires d'ouverture :

- Jeudi 9h30 - 12h00

- Vendredi 15h00 - 18h30

- Samedi 9h30 - 12h00

- Dimanche 9h30 - 12h00

► Tél. 04 63 85 96 61

► contact@loubepice.com



LA CATHÉDRALE DES MONTAGNES

(CRÉDIT NICOLE BESACIER)

▶ À l'intérieur de l'édifice, les parements des voûtes et des murs ont subi localement une dégradation due aux infiltrations provenant de la toiture. Des enduits plâtre ont chuté et les corps d'enduit ont ponctuellement disparu : bas-côté nord, sud et tribune.

Une entreprise de maçonnerie est intervenue. Après assèchement des maçonneries consécutif aux travaux de zinguerie, il a été réalisé la purge en recherche des parties instables et la réfection des enduits défectueux au mortier de chaux. Les maçons ont repris ces enduits sur une grande surface au fond à gauche, puis sur la droite ainsi qu'autour de la rosace. En même temps une dégradation au niveau de la sacristie a été réparée.

Profitant de la présence d'échafaudage, l'éclairage central a été amélioré.

Les ampoules ont été remplacées par des led.



AVANT

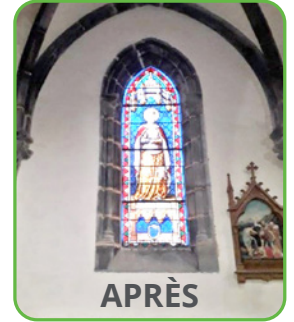


AVANT

Tous ces travaux sont bien sûr réalisés grâce à la municipalité que nous remercions vivement. Un grand merci aussi à l'entreprise de maçonnerie qui a fait un très bon travail.

▶ La rampe PMR - L'église étant classée monument historique, il n'est pas possible de faire un accès handicapé. Ce problème a été résolu grâce à un plan incliné mobile qui est mis à chaque célébration.

▶ Comme chaque année, l'église a été envahie de mouches en fin d'été mais cette année ce fut pire. La mairie les a donc fait traiter à deux reprises par une société spécialisée. Les employés municipaux sont intervenus pour le nettoyage.



APRÈS



RAMPE PMR

VIE DE VILLAGE

APPEL À PROJET DE PROXIMITÉ DANS LES VILLAGES

▶ **Vous avez une idée d'amélioration du cadre de vie dans votre village ?** La commune est susceptible de vous aider à la concrétiser !

Le projet doit concerner votre village et doit être, avant tout, d'intérêt collectif. Il a pour but d'améliorer le cadre de vie (espaces verts, rénovation du petit patrimoine communal...).

Il devra être porté et mené par les habitants du village. Si celui-ci est retenu, la commune financerait alors les matériaux.

Ainsi, un dépôt d'idée réussi, c'est :

- ▶ Une réunion au sein de votre village.
- ▶ Une proposition qui va profiter au plus grand nombre et qui ne concerne pas un lieu privé.
- ▶ Un intitulé du projet clair et précis.
- ▶ Une explication sur le pourquoi de l'idée.
- ▶ Le détail de la mise en œuvre.

▶ Vous pouvez nous transmettre ce projet :

- par courriel à : mairie@loubeyrat.fr
- dans la boîte à idées située à la Mairie
- auprès d'un conseiller proche de votre village.

▶ Si vous avez besoin d'aide pour formaliser votre idée, n'hésitez pas à venir en mairie les samedis entre 9h30 et 12h00, un conseiller est présent et pourra vous guider.

Les projets seront validés en commission « vie des villages et proximité » après examen de leur faisabilité.

À vos idées !



DE NOUVEAUX SERVICES DANS LA COMMUNE

► CABINET DE KINÉSIOLOGIE

Bienvenue à **Marine Baillard Kinésiologue** qui proposera ses services à compter du 1^{er} janvier 2024, et sera installée dans le bourg, au-dessus du salon de coiffure.

Focus sur la Kinésiologie par Marine Baillard

« La kinésiologie est une pratique thérapeutique permettant d'accompagner les personnes à évoluer, à mieux se comprendre et identifier certains blocages, traumatismes ou déséquilibres qu'ils soient physiques, émotionnels, psychologiques ou énergétiques.

La séance débute par un temps d'échange sur les problématiques de la personne, ses attentes et besoins qui en découlent pour tendre vers un objectif précis.

J'utilise ensuite le test musculaire (pression sur l'avant-bras) pour questionner le corps et remonter à la source du stress ainsi que l'âge auquel cela est apparu afin d'en discuter et faire remonter à la conscience ces éléments à la personne.

Une fois l'origine identifiée, on peut passer à la phase d'équilibration par le biais de différentes techniques alliant des principes de la médecine chinoise et de l'énergétique afin de libérer le corps et le mental de ses tensions.

La kinésiologie permet d'aborder différents sujets tels que le stress, les troubles alimentaires et du sommeil, les angoisses, les maux récurrents, la confiance et estime de soi, les addictions/phobies, les problèmes d'apprentissage, les deuils etc »

► Contact : 06 10 34 42 24 ► marinebaillard@hotmail.fr

 Marine Baillard Kinésiologue

► CABINET INFIRMIER

Bienvenue à Adeline RIGAUDIE, infirmière DE, installée dans le Bourg (à coté du salon de coiffure)

► Permanences sans rendez-vous au cabinet du lundi au samedi de 7h30 à 8h

► Visite à domicile le reste de la journée, sur rendez-vous.


► Tél. 06 46 79 45 35



INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

► L'INSTANT PIZZA

Sur le parking de co-voiturage

Les mercredis de 18h à 21h  [linstantpizza63](https://www.facebook.com/linstantpizza63)



► ADRESSAGE DISTRIBUTION DES PLAQUES

Deux permanences pour la distribution des plaques numérotées auront lieu à la Mairie les 13 et 27 janvier 2024 de 9h30 à 12h00.

Pour les villages Le Colombier, Les Palennes et Praquérît : les nouveaux arrivants doivent prendre contact avec les services de la Mairie à partir de février 2024 aux horaires d'ouverture pour la réception de plaque numérotée.

► TRANQUILITÉ VACANCES

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenus en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...)

► Plus d'infos sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634>

► DÉCOUVERTE DU MONDE DU CIRQUE

Un cirque s'installera à Loubeyrat pour les vacances de printemps, et proposera un stage de découverte d'une semaine aux enfants de la commune âgés de 6 à 15 ans.

Semaine qui sera clôturée par un spectacle ! 

La participation communale est de 2 800 €. Une participation financière des familles sera demandée à hauteur de 10 € pour les enfants de 6 et 7 ans (10 places) et de 30 € pour les enfants de 8 à 15 ans (24 places).

► BORNAGE DES TERRAINS COMMUNAUX

À la demande de plusieurs administrés, la mairie a lancé une opération de contrôle de bornage, par un géomètre indépendant, de certaines propriétés qui pourraient être sur le domaine public.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Afin de concilier au mieux les attentes des habitants et les questions environnementales et économiques, depuis le 09 octobre 2023 la coupure a lieu de 21h00 à 06h30 (20h00 auparavant).

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC REPRÉSENTE :

- 21% des dépenses énergétiques des communes
- 32% de la consommation d'électricité des communes
- 4 100 heures d'éclairage par an pour un fonctionnement continu
- 1 point lumineux représente 25€/an en entretien
- Coût en énergie d'un point lumineux*

89€/an	51€/an	39€/an
Fonctionnement continu	6h de coupure par nuit	8h de coupure par nuit

*sur la base du tarif réglementé de vente au 01/08/2023

POURQUOI ÉTEINDRE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN MILIEU DE NUIT ?

RÉALISER DES ÉCONOMIES BUDGÉTAIRES	LIMITER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE	PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ	PRÉSERVER LE CIEL NOCTURNE	GARANTIR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE NUIT
30% d'économies sur la facture d'électricité <small>*pour une coupure de 5h par nuit</small>	Jusqu'à 70% d'économies sur la consommation <small>*en renouvelant le parc d'éclairage public et en appliquant une extinction nocturne</small>	L'éclairage nocturne a un effet néfaste sur la faune et la flore et participe à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes.	Les halos lumineux qui entourent les communes trop éclairées limitent l'observation du ciel.	L'être humain est un animal diurne, qui a un rythme biologique bien défini : actif le jour et se reposant la nuit. Il faut donc prévenir les lumières intrusives la nuit.

QUESTIONS/RÉPONSES

Pourquoi éclaire-t-on l'espace public ?

- Pour des raisons de sécurité, pour voir et être vu dans les espaces définis par le conseil municipal de la commune.
- Cependant, l'éclairage public doit être raisonné et adapté aux besoins des usagers et ne doit pas empiéter sur l'espace privé.

L'extinction de l'éclairage public augmente-t-il l'insécurité ?

La coupure de l'éclairage public en milieu de nuit augmente le sentiment d'insécurité mais pas l'insécurité en elle-même. Selon l'ONDRP, la majorité des cambriolages et agressions ont lieu en plein jour et non en cœur de nuit.

EN INSTALLANT DES DISPOSITIFS RÉFLÉCHISSANTS OU EN ÉCLAIRANT UNIQUEMENT LES ZONES LES PLUS DANGEREUSES ET LES OBSTACLES, LES USAGERS SE SENTENT PLUS EN SÉCURITÉ TOUT EN UTILISANT UN ÉCLAIRAGE ADAPTÉ ET RAISONNÉ.

TERRITOIRE D'ÉNERGIE PUY-DE-DÔME ACCOMPAGNE CHAQUE COMMUNE QUI LUI A TRANSFÉRÉ LA COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC, DANS SA DÉMARCHE D'EXTINCTION NOCTURNE.

SMAD DES COMBRAILLES

SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMBRAILLES

Maison des Combrailles 2, place Raymond Gauvin
63390 Saint-Gervais-d'Auvergne
Tél. 06 41 98 72 85 - Mail. buvat@combrailles.com



LE PAT : POUR UNE ALIMENTATION EN CIRCUIT COURT

Le **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** est né en avril 2022 dans une volonté de relocaliser et de développer une alimentation de proximité et de qualité. Ce projet est, à ce jour, en pleine phase d'émergence. Au cours de cette phase de recherche et de tests, deux moments marquants sont à noter.

La **Grande Tablee des Combrailles** est un « speed meeting » permettant aux gérants de restaurations collectives et commerciales, et les producteurs de se rencontrer afin de développer des partenariats en circuits courts.

La **Semaine des Combrailles** est un défi lancé aux cantines pour s'approvisionner avec au moins un produit local par jour. Près d'une vingtaine de structures ont joué le jeu entre le 9 et le 13 octobre 2023, soit environ 2 000 repas.

Ces animations et expérimentations sont autant de sources de renseignements essentielles pour identifier les actions pour les années à venir sur les Combrailles. C'est tout le sens du PAT.

LA MARQUE DES COMBRAILLES S'EST REFAIT UNE BEAUTÉ

Pour accroître la notoriété touristique du territoire, la marque **Combrailles Auvergne Tourisme** a vu le jour le 1^{er} juillet 2023, à l'occasion de la Fête de l'Été, organisée à Saint-Gervais-d'Auvergne. Combrailles Auvergne en quelques mots, c'est repos, nature, tranquillité, douceur, plaisir et bonheur. Et si, ne rien faire, c'était aussi cela ?

UN ESPACE VTT POUR LES COMBRAILLES

Un projet de **création d'un espace VTT** est à l'étude actuellement. L'objectif est de faire découvrir le patrimoine à travers la pratique du VTT/VAE et d'une **offre de circuits VTT à destination de tous**, du public « familial » au public « sportif ».



Afin de mener ce projet, le SMADC est à la **recherche d'adeptes de sport nature** connaissant bien les différents chemins de leur territoire.

Si vous êtes intéressé par ce projet et par cette démarche, n'hésitez pas à nous contacter !



... LE CAMPING DU COLOMBIER



Portrait

Le camping du Colombier a débuté tout simplement comme camping à la ferme dans les années 80, Martine et Louis l'ont fait évoluer tout en tenant la Taverne que beaucoup ont connu et apprécié.

Nous l'avons repris en couple en 2017 avec une étoile. Aujourd'hui c'est toujours un camping familial, calme, verdoyant mais 3 étoiles, en perpétuelle amélioration.

Notre nouveau site de réservation en ligne et notre publicité à l'étranger nous donnent une meilleure visibilité à l'international et une progression constante des nuitées, bénéfique aussi pour les commerces du village et de la périphérie de Châtel-Guyon et évidemment aux sites touristiques du Puy de Dôme. Aussi depuis deux ans nous avons pu employer deux jeunes du village pour l'été.

Tourisme durable

- Mise en place d'une zone de tri : Verre, déchets recyclables, déchets incinérés et composteur
- 30 panneaux photovoltaïques en autoconsommation sur le toit d'un deuxième sanitaire refait à neuf avec éclairage Led sur détecteur.
- Jets mousseurs sur les robinets d'eau et douchettes dans toutes les locatifs et sanitaires.

Description

- Camping caravanning avec sanitaires accès handicapés, douche chaude, branchement électrique, borne de service pour camping-car,

location chalets bois atypiques, bungalows et mobile-home avec clim réversible.

► À 5 km de Châtel-Guyon avec tous ses commerces et sa station thermale, vous profiterez de notre piscine (réservée à la clientèle) et vous vous reposerez en écoutant le chant des oiseaux.

► Pour les plus jeunes, le camping dispose d'un chrono-golf, d'une balançoire, d'un toboggan, d'un terrain de volley, terrain de pétanque et tables de ping-pong. Le tout sur un grand terrain où ils pourront gambader en toute sécurité.

► Snack ouvert tous les soirs, panier repas sur demande, petits déjeuners et livraison du pain et des viennoiseries.

Services pour les cyclistes

Qualifié « Etablissement recommandé GTMC », le camping du Colombier à Loubeyrat réserve aux vététistes un accueil et des prestations adaptées à leurs attentes. Un local à vélos sécurisé de plain-pied, un équipement pour nettoyer les vélos, un kit de réparation, sont proposés sur place. Stationnement longue durée.



► **Contact : Guy FLEAU & Marie-Pascale SIMON**

Camping du Colombier ☆☆☆

8, rue des Charrots 63410 Loubeyrat

Tél. 04 73 86 94 57

www.campingducolombier.fr

Mail. info@campingducolombier.fr

[campingducolombier.fr](https://www.facebook.com/campingducolombier.fr)

... L'EHPAD



Je me réjouis de parler de l'EHPAD dans la revue de la commune. Notre établissement, qui a intégré ses nouveaux bâtiments depuis 7 ans déjà, a l'ambition et la volonté de s'ouvrir de plus en plus vers son territoire de proximité et en particulier vers la commune. Si la crise sanitaire a quelque peu retardé ce projet, depuis l'année dernière, des liens de plus en plus étroits et réguliers se nouent avec l'école, la micro-crèche, et de manière générale avec la vie du Bourg. Les enfants de l'école sont venus à plusieurs reprises rencontrer les résidents de l'établissement, et ce sont à chaque fois, des moments joyeux et riches, pour les enfants, comme pour les résidents. Les plus jeunes, enfants et bébés de la micro-crèche, sont également venus nous rendre visite. Là-encore, de larges sourires ont illuminé tous les visages.

En 2024, nous allons franchir une nouvelle étape. En effet, nous avons le projet de créer un vaste jardin « thérapeutique » pour les résidents, à l'arrière de l'ehpad, et nous avons décidé que ce jardin serait ouvert au public, et en particulier aux habitants du bourg, aux enfants de l'école et de la micro crèche. Nous souhaitons en faire un lieu de rencontre et d'inclusion afin que les résidents de l'établissement se sentent des habitants de Loubeyrat à part entière et que ce jardin soit un lieu de mixité sociale et générationnelle. Nos établissements n'ont malheureusement pas toujours bonne presse, c'est en ouvrant nos portes et en allant à la rencontre de nos concitoyens que nous espérons voir cette image s'améliorer. 68 résidents vivent au sein de la Maison St Jean Baptiste, une petite cinquantaine de salariés y travaillent quotidiennement, 365 jours par an, nous avons la chance d'être implantés au cœur du Bourg, il nous faut en faire un atout mutuel. Que chaque habitant de Loubeyrat se sente accueilli dans notre établissement, pour une visite, une activité, un engagement de bénévole et prochainement dans notre jardin partagé.

Fabienne CHARDIN,
directrice de la Maison St Jean Baptiste

Contact :

Site internet : <https://ehpad-loubeyrat.com/>

Tél. 04 73 86 22 46

Mail : contact@ehpad-loubeyrat.com



LES MEILLEURES MAISONS DE RETRAITE

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Rang	Nom de l'établissement	Score	Groupes	Ville	Type
1	Maison Osmont Résidence Osmont	88,82 %	Résidence Osmont	Lyon	Ehpad
2	Centre Le Centre de la Carrière	78,58 %	Unite	Colbert et Cuire	Ehpad
3	Centre de la Carrière	78,58 %	Unite	Colbert et Cuire	Ehpad
4	Centre de la Carrière	78,58 %	Unite	Colbert et Cuire	Ehpad
5	Centre de la Carrière	78,58 %	Unite	Colbert et Cuire	Ehpad
6	Maison Osmont Résidence Osmont	78,58 %	Résidence Osmont	Colbert et Cuire	Ehpad
7	Maison Osmont Résidence Osmont	78,58 %	Résidence Osmont	Colbert et Cuire	Ehpad
8	Maison Osmont Résidence Osmont	78,58 %	Résidence Osmont	Colbert et Cuire	Ehpad
9	Maison Osmont Résidence Osmont	78,58 %	Résidence Osmont	Colbert et Cuire	Ehpad
10	Maison Osmont Résidence Osmont	78,58 %	Résidence Osmont	Colbert et Cuire	Ehpad
11	Maison Osmont Résidence Osmont	78,58 %	Résidence Osmont	Colbert et Cuire	Ehpad
12	Maison Osmont Résidence Osmont	78,58 %	Résidence Osmont	Colbert et Cuire	Ehpad
13	Maison Osmont Résidence Osmont	78,58 %	Résidence Osmont	Colbert et Cuire	Ehpad
14	Maison Osmont Résidence Osmont	78,58 %	Résidence Osmont	Colbert et Cuire	Ehpad
15	Maison Osmont Résidence Osmont	78,58 %	Résidence Osmont	Colbert et Cuire	Ehpad
16	Maison Osmont Résidence Osmont	78,58 %	Résidence Osmont	Colbert et Cuire	Ehpad
17	Maison Osmont Résidence Osmont	78,58 %	Résidence Osmont	Colbert et Cuire	Ehpad
18	Maison Osmont Résidence Osmont	78,58 %	Résidence Osmont	Colbert et Cuire	Ehpad
19	Maison Osmont Résidence Osmont	78,58 %	Résidence Osmont	Colbert et Cuire	Ehpad
20	Maison Osmont Résidence Osmont	78,58 %	Résidence Osmont	Colbert et Cuire	Ehpad
21	Maison Osmont Résidence Osmont	78,58 %	Résidence Osmont	Colbert et Cuire	Ehpad
22	Maison Osmont Résidence Osmont	78,58 %	Résidence Osmont	Colbert et Cuire	Ehpad
23	Maison Osmont Résidence Osmont	78,58 %	Résidence Osmont	Colbert et Cuire	Ehpad
24	Maison Osmont Résidence Osmont	78,58 %	Résidence Osmont	Colbert et Cuire	Ehpad
25	Maison Osmont Résidence Osmont	78,58 %	Résidence Osmont	Colbert et Cuire	Ehpad
26	Maison Osmont Résidence Osmont	78,58 %	Résidence Osmont	Colbert et Cuire	Ehpad
27	Maison Osmont Résidence Osmont	78,58 %	Résidence Osmont	Colbert et Cuire	Ehpad
28	Maison Osmont Résidence Osmont	78,58 %	Résidence Osmont	Colbert et Cuire	Ehpad
29	Maison Osmont Résidence Osmont	78,58 %	Résidence Osmont	Colbert et Cuire	Ehpad
30	Maison Osmont Résidence Osmont	78,58 %	Résidence Osmont	Colbert et Cuire	Ehpad
31	Maison Osmont Résidence Osmont	78,58 %	Résidence Osmont	Colbert et Cuire	Ehpad
32	Maison Osmont Résidence Osmont	78,58 %	Résidence Osmont	Colbert et Cuire	Ehpad
33	Maison Osmont Résidence Osmont	78,58 %	Résidence Osmont	Colbert et Cuire	Ehpad
34	Maison Osmont Résidence Osmont	78,58 %	Résidence Osmont	Colbert et Cuire	Ehpad
35	Maison Osmont Résidence Osmont	78,58 %	Résidence Osmont	Colbert et Cuire	Ehpad
36	Maison Osmont Résidence Osmont	78,58 %	Résidence Osmont	Colbert et Cuire	Ehpad
37	Maison Osmont Résidence Osmont	78,58 %	Résidence Osmont	Colbert et Cuire	Ehpad
38	Maison Osmont Résidence Osmont	78,58 %	Résidence Osmont	Colbert et Cuire	Ehpad
39	Maison Osmont Résidence Osmont	78,58 %	Résidence Osmont	Colbert et Cuire	Ehpad
40	Maison Osmont Résidence Osmont	78,58 %	Résidence Osmont	Colbert et Cuire	Ehpad

Source: ehpad-loubeyrat.com | www.statista.com

OFFREZ-VOUS LE MEILLEUR DE LOBS DÉCOUVREZ NOS NOUS-SERIE

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE BOUTIQUE EN LIGNE boutique.mevlobs.com

LOBS 2024 08/03/2024 23

MOT DE L'OPPOSITION

GROUPE « VIVONS LOUBEYRAT ENSEMBLE »

Bonjour à toutes et à tous,

Tout d'abord, nous avons été très heureux d'accueillir un nouvel habitant à Loubeyrat en 2023 puisque notre collègue Jessica a mis au monde cet été un petit garçon. Nous lui souhaitons la bienvenue et tous nos vœux de bonheur à venir à sa famille.

Nous espérons que cette année si clémente au niveau du climat vous a permis de réaliser vos projets, pour la maison, vos vacances ou votre travail. Malheureusement, le manque d'eau en a pénalisé beaucoup, agriculteurs ou métiers de la terre et des animaux. Ce qui nous rappelle que la Nature est fragile, et que le comportement de chacun est important. L'individualisme à ce niveau n'est plus de mise. Que ce soit pour l'eau, l'énergie, la pollution, nous sommes tous concernés !

Vivre à la campagne est aujourd'hui un privilège. Mais ça ne veut pas dire que tout est permis...

La municipalité met un point d'honneur dans ses bulletins d'information, à rappeler les lois, règlements et bonnes pratiques du bien-vivre ensemble, notamment au niveau de l'environnement : essences de haies à planter, hauteur et dates de taille, normes des clôtures individuelles, interdiction ou encadrement des brûlages...

De même, il a été rappelé les horaires autorisés pour l'utilisation des tondeuses et autres outils thermiques pendant les week-ends, horaires qui hélas sont trop souvent ignorés, sous prétexte qu'on est « chez soi ».

Pourtant, si des règles existent, ce n'est pas par excès d'autorité, c'est pour parvenir à un ensemble cohérent et harmonieux pour tous.

L'entretien et le bon ordre d'une commune ne sont pas faciles, et les villages ou hameaux sont différents d'un bourg ; parfois isolés et difficiles d'accès, peu peuplés, leur entretien est plus compliqué et ne relève pas seulement de la municipalité.

Malheureusement, aucun d'eux n'est épargné : propriétés où sont stockés des carcasses de véhicules, d'anciens matériels agricoles, de tôles

ou de déchets, chemins ou quartiers jonchés de ficelles, plastiques ou canettes, arbres et haies jamais taillés, chiens qui aboient jour et nuit, chenils nauséabonds proches des habitations, etc... On nous a même signalé des maltraitements animaux.

Sans compter de nombreux bâtiments en ruines ou à l'abandon, envahis par la végétation et qui apportent fougères, ronces et chardons mais aussi vermine, serpents et rongeurs tout près des maisons d'habitations. C'est intolérable.

Certains villages, malgré de jolies maisons, neuves ou bien rénovées, laissent une vision globale d'abandon sinistre.

Cela peut paraître excessif ou alarmiste, mais au-delà du côté esthétique, ce sont toutes « ces petites choses » qui créent des tensions entre voisins, peuvent amener de l'agressivité verbale, puis physique, et un jour provoquer des drames humains. Les médias nous en abreuvent chaque jour. Aussi, vous jugerez peut-être sévère le « Mot de l'Opposition » de cette année, mais il ne vise qu'à éveiller sérieusement les consciences.

Pourtant, il y a des solutions : nettoyer, débroussailler, débarrasser, rénover, vendre... Pensons-y, prenons nos responsabilités, nous en sortirons tous gagnants, avec satisfaction, soulagement, et fierté!

Heureusement bien sûr que certains villages sont bien entretenus grâce aux efforts de leurs habitants et à leur état d'esprit commun. Bravo à tous ceux-là et merci pour nous tous!

Les chantiers marquants en 2023 auront particulièrement enchanté la jeunesse de Loubeyrat avec la création du skate park et du city stade ; des jeux inclusifs et autres aménagements à plus large public sont à l'étude pour compléter cette zone dédiée à l'activité physique et aux échanges.

Par ailleurs, le parking mis en place devant la mairie offre désormais 12 places de stationnement sécurisé dont une PMR et il n'y a eu que des retours

positifs pour cette réalisation. Il est bien dommage de voir encore des véhicules stationnés sur la chaussée à proximité de la boulangerie.

D'autres chantiers sont à l'étude ou en cours, rénovation des WC publics, installation des plaques d'adressage... entre autres.

De plus, et également à la demande de plusieurs administrés, la mairie a délégué un géomètre privé afin de vérifier les bornages de certaines propriétés dont les clôtures pourraient empiéter sur le domaine public.

Un sujet qu'on ne peut éluder, et qui a fait polémique pendant plusieurs semaines, c'est le projet de mise en place d'une antenne-relais par l'opérateur Orange sur un terrain qui lui appartient sur la commune. Le collectif mis en place s'est exprimé contre ce projet, mais la Mairie a également été prise à partie. Pourtant, rien n'excuse les comportements de violence écrite, verbale ou même physique de quelques fauteurs de troubles envers des élus, et pour des motifs parfois bien éloignés de l'intérêt général. Cela étant, les travaux sont actuellement suspendus et le dossier entre les mains de la Justice.

Un petit mot au sujet des impôts qui sont toujours au cœur des préoccupations de notre population, et des Français en général. Si Loubeyrat n'a pas augmenté les taux de la taxe foncière pour 2023, chacun a pu constater une hausse du montant global sur son avis d'imposition. En effet, le niveau d'inflation actuel a entraîné automatiquement les bases à la hausse +7,1 % en 2023 contre +3,4 % en 2022.

Enfin, nous vous rappelons que la « Boîte à Idées » en mairie attend vos suggestions et réflexions constructives.

Nous vous souhaitons une très belle fin d'année 2023 à vous et vos familles, et c'est bien toute l'équipe municipale qui reste à votre écoute pour assurer à tous une vie des plus agréables à Loubeyrat.